



**Revue de presse  
Gouvernance des eaux souterraines  
d'Abitibi-Témiscamingue  
5 mars – 19 mars 2014**

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*

Olivier Pitre, Directeur

SESAT

Tél: (819) 732-8809 poste 8239

Courriel : [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca)



## Séminaire sur " les nouvelles frontières de l'eau : eaux souterraines, climat et sécurité " le 18 mars à Paris

International

Eau



Un séminaire sur " les nouvelles frontières de l'eau : eaux souterraines, climat et sécurité " aura lieu le 18 mars à Paris.

Cet événement est organisé par le Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégique (CSFRS) et la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS).

La gestion des bassins versants transfrontaliers pose souvent des difficultés politico-juridiques. A cet égard, le Niger, le Danube ou le Saint-Laurent, fleuves sur le bord desquels une partie de la Francophonie s'épanouit, montrent que les eaux de surface exigent une concertation poussée afin qu'elles soient gérées de manière optimale. Pour les eaux souterraines transfrontalières, le problème se complexifie puisque les limites deviennent invisibles ou, du moins, difficiles à cerner.

Quand les eaux de surface ne suffisent plus ou qu'elles sont trop polluées, les aquifères deviennent le recours ultime. Dans les pays où les précipitations sont peu abondantes, c'est souvent vers les aquifères qu'on se tourne. Dans tous les cas, si ces situations se produisent dans des zones frontalières, l'exploitation des nappes d'eau souterraine demande que les pays limitrophes définissent une stratégie commune. Et les changements climatiques n'arrangent rien.

Pour mieux comprendre la géopolitique des aquifères souterrains transfrontaliers, le programme du séminaire comprend 2 thèmes principaux :

- Les frontières invisibles de l'eau : géopolitique des eaux souterraines transfrontalières
- L'eau, un enjeu de sécurité et de développement

Ces 2 sujets seront abordés via plusieurs conférences. Le séminaire s'articulera autour de la restitution d'une étude réalisée par le FRS avec le soutien du CSFRS, et intitulée : " les aquifères transfrontaliers : caractérisation des tensions et coopérations ".

**Consultation publique sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent - Début de l'audience publique le 31 mars 2014**

QUÉBEC, le 17 mars 2014 /CNW Telbec/ - La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M. Denis Bergeron qui est secondé par M<sup>me</sup> Gisèle Grandbois et M. John Haemmerli commissaires, tiendra la première partie de l'audience publique sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent à compter du **lundi 31 mars 2014 à 19 h.**

Au cours de cette première partie de l'audience publique, la commission siégera à **Saint-Hyacinthe** et les citoyens pourront participer en direct par visioconférence au déroulement de l'audience à **Bécancour** et à **Saint-Agapit**.

Salle d'audience	Salle Théâtre La Scène 300, avenue de la Concorde Nord <b>Saint-Hyacinthe</b>
Salles de visioconférence	Église multifonctionnelle 3025, avenue Nicolas-Perrot <b>Bécancour</b>
	Complexe des Seigneuries Salle 203 1080, avenue Bergeron <b>Saint-Agapit</b>

Les séances seront diffusées en direct en mode audio et vidéo sur le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca). Il sera également possible de transmettre à la commission des questions en ligne à l'aide d'un formulaire électronique disponible au même endroit à compter du 31 mars 2014 à 19 h.

**DÉMARCHE DE LA COMMISSION PAR THÈMES**

Afin de permettre la meilleure compréhension possible des études commandées dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste, la commission a prévu d'orienter ses travaux en fonction de certains thèmes. Une ou des présentations débiteront chacune des séances et une période de questions suivra en fonction de ces thèmes. Cet exercice se veut un effort de diffusion et de vulgarisation des études réalisées, afin de permettre aux citoyens de mieux s'orienter dans l'ensemble de la documentation déposée.

Voici le calendrier des travaux de la commission pour la première semaine :

31 mars	1 <sup>er</sup> avril	2 avril	3 avril	4 avril
-	13 h <b>Scénarios de développement et risques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Scénarios de développement de l'industrie</li> <li>Analyse des risques naturels</li> <li>Gestion des risques</li> </ul>	13 h <b>Eau</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité de la ressource en eau</li> </ul>	13 h <b>Impacts dans les communautés d'accueil</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité de l'air</li> <li>Impact sonore</li> <li>Impacts visuels</li> <li>Impact sur le patrimoine</li> </ul>	13 h <b>Impacts dans les communautés d'accueil</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Acceptabilité sociale</li> </ul>
19 h <b>Introduction</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation environnementale stratégique</li> <li>Le Shale d'Utica et le contexte géologique</li> <li>Description d'un projet type de gaz de schiste</li> </ul>	19 h <b>Eau</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Hydrologie des formations profondes</li> <li>Risques de contamination des eaux souterraines</li> </ul>	19 h <b>Eau</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des eaux de reflux et des boues de forage</li> </ul>	19 h <b>Impacts dans les communautés d'accueil</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Santé publique <ul style="list-style-type: none"> <li>risques technologiques, qualité de l'air et de l'eau et qualité de vie</li> <li>santé psychologique et sociale</li> </ul> </li> <li>Communautés autochtones</li> </ul>	-

\*horaire sujet à changement

Les séances se poursuivront les 8, 9, 10, 15, 16 et 17 avril 2014. Les détails seront annoncés dès que possible.

## **UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES**

### **1. S'informer**

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le dossier afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière ses divers enjeux.

### **2. S'exprimer**

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le lundi 2 juin 2014, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le dossier, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de huit mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 28 novembre 2014, au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

## **OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION ?**

La documentation, dont les études commandées dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste et le rapport synthèse de ces études, est mise à la disposition de la population dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Bibliothèque de Bécancour, 1295, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour ;
- Bibliothèque T.-A.-Saint-Germain, 2720, rue Dessauls, Saint-Hyacinthe ;
- Bibliothèque Wilfrid-Laurier, 147, rue Saint-Denis, Laurier-Station.

L'ensemble du dossier est également disponible en version imprimée au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Mandats en cours ».

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Marie-Josée Harvey, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M<sup>me</sup> Julie Olivier, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [gaz\\_de\\_schiste@bape.gouv.qc.ca](mailto:gaz_de_schiste@bape.gouv.qc.ca).

CNW Telbec  
17 mar. 2014  
Parti Québécois

## **Un gouvernement du Parti Québécois tiendra un grand rendez-vous national sur l'eau**

MONTREAL, le 14 mars 2014 /CNW Telbec/ - Entourée de l'équipe de candidats du Parti Québécois de la région de Lanaudière, la première ministre du Québec et chef du Parti Québécois, Pauline Marois, a annoncé qu'un gouvernement du Parti Québécois s'engageait à faire preuve de leadership afin que notre eau soit gérée de façon responsable, et ce, dans l'intérêt de tous les Québécois.

### **Une ressource irremplaçable : l'eau**

À l'instar du Rendez-vous national sur la forêt québécoise, qui a été couronné de succès, le gouvernement du Parti Québécois s'engage à tenir un grand rendez-vous national sur l'eau. Lors de cet événement, qui réunira tous les acteurs du milieu, nous déterminerons les gestes prioritaires à poser pour l'avenir.

En 2002, le gouvernement du Parti Québécois a été le premier à doter le Québec d'une politique nationale de l'eau. Les libéraux ont mis cette politique sur les tablettes. Le bilan libéral en matière de gestion de l'eau est catastrophique : cafouillage dans le dossier des gaz de schiste, destruction de milliers d'hectares de milieux humides, érosion des berges. Le laisser-faire libéral a empêché la mise en place d'une gestion cohérente et concertée de l'eau.

« C'est fini, le laisser-faire. Comme nous l'avons fait avec succès pour la forêt, nous nous engageons à préserver cette richesse irremplaçable que constitue notre eau », a affirmé Pauline Marois.

Un gouvernement du Parti Québécois agira aussi à court terme, en continuité des gestes déjà posés, en faisant adopter une loi qui protégera efficacement les milieux humides, après la tenue d'une consultation. Le Parti Québécois prend également l'engagement de protéger les sources d'eau potable. Il entend par ailleurs déposer de nouveau le projet de loi instaurant un moratoire sur les gaz de schiste.

« Le Parti Québécois est le seul parti capable de mettre fin aux pratiques de l'industrie du gaz de schiste. Attendu par la population, ce projet de loi a été bloqué de façon irresponsable par les libéraux et la CAQ », a déclaré Pauline Marois.

Depuis septembre 2012, le Parti Québécois a pris des décisions courageuses pour la défense de l'environnement. Il a sorti le Québec du nucléaire et de l'amiante, tout en soutenant les régions dans leur transition vers une économie durable. Il a aussi mis fin au programme de minicentrales électriques. De plus, des mandats ont été confiés au BAPE concernant les gaz de schiste et l'uranium, afin de consulter la population. Un gouvernement du Parti Québécois continuera de s'assurer que toutes les ressources naturelles soient exploitées selon les plus hauts standards environnementaux.

« La protection et la mise en valeur de nos lacs et de nos cours d'eau représentent des enjeux importants pour notre avenir. Dans les secteurs de la forêt et des mines, on s'est mis au travail et on a réussi. L'eau, c'est notre patrimoine naturel collectif. C'est une source de fierté et de richesse que nous avons le devoir de préserver pour les générations futures », a conclu Pauline Marois.

SOURCE PARTI QUEBECOIS

Renseignements : Ariane Lareau, Attachée de presse, 514 526-0020, poste 571

La Frontière  
18 mar. 2014  
Thierry de Noncourt

Avez-vous un puits?

# L'UQAT cartographie les eaux souterraines de la région 7



Par Thierry de Noncourt  
Publié le: Mardi 18 mars 2014 15:01:22 HAE  
Mise à jour: Mercredi 19 mars 2014 08:37:14 HAE



Recommander 9

Tweeter 4

0

L'eau est abondante en Abitibi-Témiscamingue, tellement que l'on peut oublier qu'il s'agit de la plus précieuse de toutes les ressources naturelles. Aussi faut-il la connaître, savoir où elle se trouve pour que les interventions humaines aient un minimum d'impact sur la source de la vie.



[Signaler une erreur](#)

Un premier portrait hydrologique de la région a été dressé par le Groupe de recherche sur l'eau souterraine (GRES) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). «Depuis une dizaine d'années, l'eau est une préoccupation sur le territoire», a dit Mario Provencher, maire de Rouyn-Noranda, en rappelant que la municipalité se situe à cheval sur la ligne de partage des eaux, d'un côté elle coule vers le St-Laurent, de l'autre, vers la Baie-James. La Ville vient tout juste de déposer son plan de gestion des milieux humides.

### **73% de la population**

Le directeur scientifique du GRES, Vincent Cloutier, a rappelé que 73% de la population de la région dépend d'un approvisionnement en eau souterraine, d'un puits. La région a été délimitée en deux zones, deux programmes d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines PACES1 et 2. Le PACES1 est terminé et se rapporte à la partie est de l'Abitibi. Les chercheurs s'activent actuellement sur le PACES 2 et recueillent des données pour la partie ouest de l'Abitibi et pour le Témiscamingue. À terme toute la zone urbanisée de la région sera cartographiée.

Le GRES a émis trois recommandations principales: le transfert des connaissances acquises, la protection des zones jugées sensibles et le suivi temporel de la ressource (quantité et qualité). Selon les responsables, un organisme devrait être délégué au plan régional pour assurer la mise en application des recommandations.

### **Travail de moine**

Différents types de base de données et de relevés sur le terrain ont permis la réalisation de ce portrait. Dorénavant, il est possible de comprendre la mécanique de l'eau souterraine, son écoulement, son mode de recharge et sa localisation dans le sol.

«On pourra cibler un endroit où les impacts seront minimaux si on veut développer une gravière, par exemple», a expliqué M. Cloutier. «Les données que nous avons maintenant donnent un portrait de base des eaux souterraines dans un secteur. Nous nous sommes dotés d'un outil que l'on pourra exploiter au niveau scientifique. On pourra l'utiliser pour des travaux plus ciblés sur un segment d'esker, question d'hydrogéologie», a dit M. Cloutier.

Le chercheur a tenu à remercier tous les partenaires régionaux qui ont participé ou facilité les travaux de son équipe. Par exemple, 192 puits de citoyens en plus de 18 puits municipaux ont été mis à contribution. Les eaux fossiles ou prisonnières du roc n'ont pas été recensées.

# Eskers et moraines, un territoire à protéger



Patrick Rodrigue  
Publié le 18 mars 2014



1



0



Envoyer à un ami



Imprimer

**«On ne dit pas qu'il faut placer les eskers et toutes les zones sensibles sous une cloche de verre et ne plus les toucher, mais plutôt qu'il faut parvenir à concilier tous les usages sans menacer la qualité de la ressource.»**

Le 18 mars, après quatre ans de travaux, Vincent Cloutier, directeur scientifique du Groupe de recherche de l'UQAT sur les eaux souterraines a livré les principales conclusions et recommandations des travaux de la première phase de caractérisation des eaux souterraines de l'Abitibi-Témiscamingue.



© Patrick Rodrigue

*Lors des échanges avec le public, Vincent Cloutier a reconnu que la réglementation actuelle ne cadrerait pas toujours avec les recommandations du rapport de son groupe de recherche. «Je suis par contre confiant qu'à la lumière de nos travaux et de ce qui se fait ailleurs au Québec, les règlements finiront par être modifiés.»*



## Un tiers de milieux sensibles

La première phase a révélé que l'est de la région comprend 37 pour cent d'aquifères à nappe libre, soit des affleurements rocheux, des eskers et des moraines ainsi que des tourbières sur granulaire. Les 63 pour cent restants sont composés d'aquifères à nappe captive. Il s'agit de flancs d'eskers, de tourbières sur argile et d'une vaste plaine argileuse.



«Sans surprise, notre étude a aussi démontré que les eskers et les moraines sont des endroits beaucoup plus sensibles aux perturbations que les autres, a indiqué M. Cloutier. Cet état s'explique par la proximité de la nappe phréatique et le volume important d'eau qui y retourne chaque année.»

*« Nous pourrions mettre en œuvre des stratégies pour permettre l'exploitation de la ressource sans compromettre son intégrité pour les générations futures »*

*- Vincent Cloutier*

#### **Exploiter intelligemment la ressource**

À partir des résultats de cette étude, Vincent Cloutier a recommandé de procéder à court terme au transfert de ces connaissances et à effectuer un suivi de la ressource. «Nous avons maintenant un bon portrait de base, mais il va évoluer dans le temps. On ne referra jamais un travail d'une telle envergure, alors il faut le

garder à jour», a-t-il signalé.

L'autre recommandation concerne la protection des zones sensibles, à présent bien identifiées.

«À partir des données, nous pourrions mettre en œuvre des stratégies pour permettre l'exploitation de la ressource sans compromettre son intégrité pour les générations futures, a fait valoir M. Cloutier. On peut concilier tous les usages de manière intelligente. Dans cette optique, il faudra accroître la protection des zones reconnues pour accueillir beaucoup d'eau qui retourne dans le sol et de celles où elle remonte de manière importante à la surface. Il faudra aussi considérer la vulnérabilité de chaque aquifère dans la gestion du territoire.»

La Presse  
17 mar. 2014

## Nouveau-Brunswick: étude d'impact du gaz de schiste sur l'eau



La Presse Canadienne  
FREDERICTON

**L'Institut de l'énergie du Nouveau-Brunswick investira plus de 500 000 \$ dans une étude sur les eaux souterraines afin d'évaluer les répercussions possibles du développement des gaz de schiste sur la qualité de l'eau des puits des particuliers.**

Le président intérimaire de l'organisation, David Besner, a affirmé lundi que les citoyens s'inquiètent de l'impact du développement des ressources sur leur approvisionnement en eaux souterraines.

ma PRESSE

 Ajouter

PARTAGE

 Recommander 73

 Tweeter 21



Il a fait valoir que ces données scientifiques doivent contribuer à mieux comprendre les enjeux sur la qualité de l'eau.

Le projet constituera le premier examen à grande échelle portant sur la présence de gaz naturel dans les puits de la province. Son objectif est de recueillir les données de base de la qualité de l'eau des puits dans des régions choisies du Nouveau-Brunswick.

L'étude sur une période de deux ans s'amorcera en avril prochain, et un rapport final doit être produit en avril 2016.

Les quatre régions probables sur lesquelles se penchera l'étude de base des eaux souterraines sont Sussex-Petitcodiac, Saint-Antoine-Shediac, Harcourt-Richibucto et Boisetown-Upper Blackville.

L'Institut de l'énergie du Nouveau-Brunswick est un organisme consultatif créé en 2013 par le gouvernement provincial.

Site Officiel de VW

[vw.ca/fr](http://vw.ca/fr)

Trouvez un concessionnaire près de vous et réservez un essai routier.



## DOSSIERS >



Dossier

**Gaz de schiste**